

FICHE DE POSTE
COORDINATEUR-TRICE DE LA VEILLE SOCIALE

Contexte du poste :

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) porté par le GIP « Maison de la veille sociale du Rhône » centralise les demandes des personnes privées de domicile personnel et les oriente vers les places d'hébergement ou de logement. Le SIAO permet également l'orientation vers des accompagnements. Il œuvre pour permettre l'accès au logement personnel adapté le plus directement, et rapidement, possible suivant les principes du logement d'abord.

La coordination des acteurs de la veille sociale – maraudes / équipes mobiles et accueils de jour ou de nuit, service téléphonique 115 – par le SIAO (L345-2 4 CASF) vise à remplir un premier objectif de vérification que la couverture territoriale et les réponses qui y sont apportées par les acteurs correspondent aux besoins identifiés sur le territoire (par exemple : identification de potentielles « zones blanches » où aucune maraude ne circule et travaille avec les acteurs pour que ces zones soient couvertes).

La mise en place d'instances de coordination (ou la déclinaison d'une instance existante), portées par le SIAO, doit permettre d'offrir un espace de discussion entre les acteurs et rendre le plus efficient possible la réponse aux besoins des personnes à la rue.

Objectifs du poste :

- Organiser la présence des membres de la veille sociale et la remontée d'informations au sein des instances locales d'animation des acteurs de la veille sociale.
- Recueillir et partager entre acteurs les remontées de terrain, notamment sur les situations de non-recours, pour contribuer à une information, la plus large possible, des publics et une connaissance fine de leurs besoins.
- Coordination de l'équipe 115 en lien avec les autres acteurs
- Encourager et permettre la convergence des pratiques en matière d'évaluation, en particulier en favorisant l'appropriation du SI SIAO par les acteurs de la veille sociale. Assurer l'information auprès des acteurs de la possibilité de former leurs équipes.
- Identifier les capacités et les spécificités des différents acteurs qui pourront être sollicités par le SIAO pour réaliser les évaluations dites « flash » et les évaluations approfondies.
- Assurer la pérennité de la réalisation de ces diagnostics ainsi que la fluidité du partage d'informations entre acteurs.
- Poursuivre le partenariat avec d'autres acteurs de l'aller-vers notamment dans les domaines de la santé (équipes Mobiles Psychiatrie Précarité, équipes Mobiles Médico-sociales, etc.)
- Co-piloter avec l'interlocuteur au sein de la DDETS et au sein de la Métropole de LYON, la commission « urgence sociale » du PLAID.
- Aide à la décision pour les collectivités et les services de l'Etat afin de faire évoluer l'offre
- Assurer une diffusion des outils à disposition des bénéficiaires stable et actualisée

Missions confiées

Salarié du GIP « Maison de la Veille Sociale du Rhône ». Le coordinateur-trice de la veille sociale est autonome dans le cadre d'un poste transversale : ses missions sont :

- Organiser la coordination de la veille sociale sur l'ensemble du territoire (métropole de Lyon et Rhône)
- Coordination de l'équipe 115 en lien avec les modalités d'orientation, la gestion des prestations via le SI SIAO avec les autres acteurs de la Veille Sociale et en lien avec la responsable de pôle l'organisation de l'équipe de pôle.
- Être présent.e aux différents guichets médico-sociaux
- Actualisation régulière d'une cartographie de l'offre (typologie des prestations, horaires, etc.) – recensement des ressources du territoire et des besoins des ménages (en fonctionnement normal et en situations exceptionnelles (événements climatiques, crises internationales, etc.)
- Animer une instance de mise en réseau des acteurs : cette animation propose des axes d'optimisation de la ventilation des interventions des acteurs de la veille sociale sur le territoire.
- Organiser et fidéliser l'interconnaissance des acteurs de la veille sociale
- Assurer un lien permanent avec l'ensemble des outils de recensement et plateforme du territoire (Soli guide, whatizat – GUS- géolocalisé, entourage, etc.)
- Penser et formaliser, avec les différentes parties prenantes, des leviers de lutte contre le non-recours (Repérage des situations).
- Dans le cadre d'un travail resserré, suivre la progression des parcours en lien avec le chef de projet de la plateforme des accompagnements et l'équipe logement
- Force de proposition, le coordinateur-trice apporte un éclairage à la Direction de la MVS dans le cadre de son dialogue avec les services de l'Etat et des différentes collectivités.
- Remontées d'indicateurs : diffusion d'un bulletin d'information
- Assurer une astreinte (environ 1 semaine sur 5)

Périmètre d'action du poste

Le coordinateur est rattaché au pôle urgence veille sociale (12 salariés). Il est néanmoins organisé en transversalité avec les autres pôles et intervient sur l'ensemble du département. Des activités sont communes avec l'ensemble des cadres de la MVS.

Positionnement

N+1 : Responsable du pôle urgence/veille sociale

N+2 : Directrice adjointe

Emploi repère et coefficient de rémunération

CDI temps plein, convention collective CHRS, classement : groupe 6, emploi repère « chef de projet ».

Reprise d'ancienneté à négocier selon la convention collective CHRS

Mutuelle cadre, tickets restaurants

Astreintes (environ 1 semaine sur 5)

Déplacements occasionnels

Formation et expérience

Diplômé(e) d'ingénierie sociale ou équivalent, vous justifiez d'une expérience d'encadrement ou dans la conduite de projet de 5 ans minimum et de résultats probants. Vous êtes en parfaite connaissance des dispositifs de veille sociale et idéalement avez une connaissance des acteurs à l'œuvre au sein du

département du Rhône.

Les politiques publiques relatives au secteur AHIL vous sont bien connues.

Compétences requises

- Compétences relationnelles (réseau et partenariat)
- Connaissances des principes du « logement d'abord » appréciées
- Aptitude à la négociation, à l'animation et à la conduite de réunion
- Bonne connaissance des domaines de l'hébergement, du logement et de l'accompagnement
- Forte autonomie et disponibilité Capacité à travailler en équipe
- Organisation et rigueur
- Maîtrise de l'outil informatique
- Capacité à produire des outils et des écrits
- Capacité d'analyse
- Capacité à rendre compte et à planifier des temps de reportings.